

## En mouvement

**DLA Piper** annonce l'arrivée de **Simon**



**Charbit**, 39 ans, en qualité d'associé au sein du bureau parisien. Il s'occupe des opérations complexes de fusions acquisitions, notamment en matière d'infrastructures.

**Kalliopé** annonce l'arrivée de **Rodolphe**



**Cavroy**, 36 ans, en qualité d'associé. Il dirigera le département Financements / Fonds réglementés.

**Regimbeau**, cabinet de conseil en propriété industrielle, renforce son équipe d'associés avec **Martine Bloch-Weill, Isabelle Thill, Barbara Casadewall et Marie Audren.**

## Échos

**A3F : l'Association Française des Femmes Fiscalistes ou un autre regard sur la fiscalité**



L'Association Française des Femmes Fiscalistes est un cercle de réflexion et d'échanges sur les

enjeux fiscaux mondiaux.

Ce réseau professionnel compte à ce jour 100 adhérentes aux expertises et compétences complémentaires.

L'A3F se fixe pour objectifs d'instaurer un dialogue entre les différents acteurs de la fiscalité et de devenir force de propositions auprès des pouvoirs publics.

Elle intervient sur les sujets d'actualité au travers de petits déjeuners animés par les adhérentes et de rencontres avec l'administration fiscale dans des domaines aussi variés que la relation de confiance, la facturation électronique, la fiscalité des BRICS, les actualités TVA/douane,...

L'A3F a également répondu à la consultation de l'OCDE sur la TVA dans les services transfrontaliers et sur le projet relatif aux incorporels.

L'essentiel de ces activités se retrouve sur son site Internet [www.A3F.fr](http://www.A3F.fr).

## À LIRE

### Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

Vincent Tchen, professeur de droit public à l'université du Havre, membre des laboratoires LexFEIM (université du Havre) et Versailles Institutions publiques (université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) ; pour l'annexe relative à l'accès à la nationalité française : Fabienne Renault-Malignac, magistrat, conseiller référendaire à la Cour de cassation et ancien chef du bureau de la nationalité au ministère de la Justice, avec le concours de Françoise Bénédicti-Duffé et Karine Wache-Valin, magistrats., LexisNexis, 9<sup>e</sup> éd. à jour au 21 mai 2013, 1882 p., 65 €



Refondu chaque année, ce code retrace exhaustivement le cadre juridique applicable à l'entrée, au séjour, à l'éloignement forcé et à l'asile politique. Il est enrichi de huit annexes relatives à la nationalité, à la Convention européenne des droits de l'homme, à l'Union européenne ou encore aux droits des étrangers en France (mariage, emploi, droits sociaux...). À jour des dernières évolutions de jurisprudence, il comprend de nombreuses références avec près de 200 textes officiels complémentaires et plus de 8 000 annotations et commentaires. Cette nouvelle édition présente plus particulièrement les prolongements réglementaires et surtout jurisprudentiels de la loi du 16 juin 2011 et la réforme du 31 décembre 2012 qui introduit une procédure inédite de retenue des étrangers contrôlés en situation irrégulière sur la voie publique.

**Parmi les nouveaux textes :**

- le décret du 18 février 2013 relatif à l'application de gestion des dossiers de ressortissants étrangers en France et au traitement automatisé de données à caractère personnel relatives aux étrangers sollicitant la délivrance d'un visa ;
- la loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification

du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées ;

- le décret du 27 décembre 2012 relatif aux dispositions prises pour l'application de l'article L. 222-1 du Code de la sécurité intérieure et portant abrogation de dispositions du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;

- le décret du 16 juin 2012 relatif à la contribution spéciale et à la contribution forfaitaire représentative des frais de réacheminement d'un étranger dans son pays d'origine.

### L'immobilier pour se loger et pour investir

Christian Micheaud, Gualino, Lextenso éditions, 128 p., 14 €, ISBN : 978-2-297-03820-1.

L'immobilier est la pierre angulaire du patrimoine de la grande majorité des Français. Chaque année, entre 800 000 et 1 million de ménages achètent un logement, neuf ou ancien, pour l'habiter ou le mettre en location. C'est dire si le secteur immobilier pèse lourd dans notre économie. Il n'en reste pas moins que, pour



Le présent ouvrage est conçu pour aider le lecteur à réaliser son projet d'achat ou de vente dans les meilleures conditions. Mais il ne s'arrête pas là. À notre époque où chacun doit se préoccuper de sa future retraite, l'immobilier reste l'un des investissements les plus sûrs, générateur de revenus élevés et réguliers.

chaque acquéreur, surtout si c'est la première fois, le moment est unique : choix du logement, financement, démarches administratives, pièges à éviter, garanties, assurances..., l'opération est complexe !

Mais quel immobilier ? À côté du logement, l'ouvrage invite à découvrir un secteur qui a le vent en poupe : la pierre-papier, l'épargne retraite immobilière par excellence.